

# Focus sur un dispositif de sensibilisation à la médiation de la musique

« MUSIQUE ENTRE LES LIGNES »

Traduire puis tracer les volontés institutionnelles et politiques en un projet répondant à l'esprit d'innovation pédagogique de l'HEMU ainsi qu'à la prise en compte des réalités d'insertions professionnelles voulues par la HES-SO est l'acte fondateur de la saison de concerts « Musique entre les lignes ». Une réflexion sur la place et les ambitions académiques autour du sujet de la médiation aura alors été nécessaire pour construire un tel projet, car l'écueil à éviter sera certainement celui de mises en œuvre de dispositifs de médiations (enseignements ou productions) qui soient plus au service de l'image de l'institution qu'à celui de l'expérience esthétique et pédagogique de ses usagers. Aussi, parce qu'il est délicat d'inventer une formation à la médiation de la musique qui ne soit que théorique ou discursive, nous avons alors imaginé un espace de pratiques et de découvertes par la mise en œuvre. Ce « laboratoire » d'expériences musicales et pédagogiques à destination des publics externes (scolaires, familiaux) et interne (nos étudiants) donnera également une occasion supplémentaire de diversifier le champ d'actions de l'HEMU en communiquant une identité au contraire d'une institution « hors-sol », mais prenant en compte et réagissant aux réalités sociétales tout en servant de lieu de sensibilisation et d'apprentissage pour des musicien.nes-étudiant.es parfois très éloigné.es de ce genre de pratiques artistiques.

## Le programme « Musique entre les lignes »

Né durant la saison académique 2014/2015, le cycle de concerts « Musique entre les lignes » totalise<sup>[1]</sup> 27 séries de concerts différentes, cumulant ainsi 200 représentations musicales pour plus de 700 classes de l'école publique d'une part ; d'autre part les familles font également parties des publics ciblés : cinq fois par saison un concert de médiation leur est destiné. Le terme de « laboratoire » s'explique également car ce sont les multiples expériences de concerts menés qui nous servent de terrains d'observations pour certains enseignements, outils idéaux pour des élaborations proactives.

La saison de concerts « Musique entre les lignes » prend ainsi racine sur trois piliers :

- Sensibiliser, susciter la curiosité des publics et des étudiants autour d'un espace de rencontres musicales, laboratoire d'expériences.
- Assurer une présence artistique et un lien à la population sur les territoires cantonaux de l'HEMU pour initier les étudiants à la notion d'ancrage local et d'accessibilité de la musique tout en faisant rayonner l'institution.
- Initier des habitudes de fréquentation culturelle par la culture du goût musical auprès des enfants et des familles dans un premier temps, avant d'ouvrir et de diversifier les publics.

### **Conditions de mise en œuvre**

Après plusieurs tâtonnements affinés par des échanges avec les enseignant.es, les spectacles dédiés aux publics scolaires prendront toujours place durant des matinées (pour faciliter le rythme des déplacements des enfants, les périodes de concentration et l'aménagement du temps de travail des étudiants) et la diffusion choisie pour les représentations familiales fixée au mercredi à 17h00[2]. La durée des concerts varie en fonction des publics qui composent la salle, entre 35 et 55 minutes. En ce qui concerne la politique tarifaire, les prix des entrées scolaires sont fixés à 5.- CHF par participant.e (gratuité pour les accompagnant.es), un prix fixé en résonance aux tarifs appliqués par les structures orchestrales locales ; pour les familles, une formule d'abonnement est créée (50.-CHF pour la saison adulte et 20.- CHF pour la saison enfant) avec possibilité d'acheter des places au spectacle : 15.- CHF par adulte, 10.- CHF par enfant. Une véritable politique tarifaire sera donc appliquée par l'HEMU pour favoriser l'accessibilité financière, ce qui posera néanmoins la question du fléchage de cette offre sur les finances de l'institution car comme cité, la médiation de la musique ne fait pas partie des plans d'études : elle n'est donc pas financée. Cette fragilité peut alors transformer le sujet en variable d'ajustement dans l'institution ou nourrir des incompréhensions internes selon les décisions stratégiques menées car nourrir un tel programme implique alors de rémunérer les étudiant.es, la mission n'étant pas légitimée par des crédits ECTS.

## **Les publics fréquentant « Musique entre les lignes »**

### **Scolaires**

Étant donné que les inégalités sociales face à l'accès à la culture perdurent, l'école publique reste sans doute un levier privilégié pour combattre les déterminismes sociaux et dépasser la « distinction » par les arts identifiée par Pierre Bourdieu ; l'enjeu étant de permettre aux jeunes générations d'accéder de manière démocratique et ouverte à toutes les formes de la culture. Ce postulat suppose également que tous les enfants puissent découvrir le plaisir qu'il y aurait à rencontrer l'art et la culture, le plaisir qu'il y aurait à fréquenter, comprendre ou ressentir des œuvres et le plaisir qu'il y aurait enfin à s'investir dans une activité qui s'articule à ces découvertes. Dès le départ, les établissements scolaires cantonaux ont été vus comme des partenaires privilégiés dans le cadre d'une politique d'éducation artistique et d'éveil culturel menée par l'HEMU avec comme objectifs de faire vivre l'expérience des œuvres, s'approprier des langages, se confronter à la production d'une forme, acquérir des références, une culture des arts, nourrir le capital culturel de chacun.e. Si cette démarche se base sur l'analyse des différents articles de lois faisant référence à l'accès à la culture, nous n'oublions pas de considérer également que la médiation est au cœur de nombreux questionnements et préoccupations qui touchent à l'image des institutions culturelles et des institutions de formation, à leur cahier des charges et à leurs ressources financières, soulignant alors un paradoxe : la mission de médiation sert l'ancrage d'une institution mais n'est souvent pas financée pour autant.

Par ailleurs, dans le plan d'études romand (PER) qui sert le projet global de la formation des élèves et fixe les objectifs d'apprentissages, le domaine des arts regroupe trois disciplines : (arts visuels, activités créatrices manuelles, musique) qui sont dispensées dans la plupart des cantons par des enseignant.es généralistes qui peinent souvent, faute de compétences musicales, à transmettre cet ensemble de fondements culturels attendus. Leurs pratiques sont souvent lacunaires et leurs besoins de formation dans ce domaine restent importants (Coen 2005 :17-30).

« Il n'existe pas de formation musicale appropriée pour les enseignants du niveau de l'école enfantine et de l'école primaire, ce qui a pour conséquence que ceux et celles qui n'ont pas de goût particulier pour la matière sont rapidement dépassés lorsqu'il s'agit de l'enseigner. » (Confédération suisse, 2005 : 25-26).

La formation artistique des enfants de l'école primaire en Suisse revêt une grande importance à l'heure de l'accès immédiat à toutes sortes de contenus culturels, rendant une éducation dans ce domaine indispensable.

## **Familiaux**

Notre analyse du terrain en termes d'offres culturelles destinées aux publics familiaux nous montrera que si les opportunités existent et se renforcent dans la plupart des institutions, celles dédiées à la musique dans les cantons référents de l'HEMU sont extrêmement réduites. Ce constat nous renvoie également aux réflexions de Jean Caune lorsqu'il parle de la prise en compte de la transformation de la société quant à son rapport à la culture et aux arts :

« L'hybridation des formes ne domine pas seulement le monde de la représentation artistique : elle peut contaminer la présentation des informations, les loisirs, la vie quotidienne, la vie publique [...]. Elle organise le temps de la vie quotidienne où défilent dans un zapping permanent, sur le même support d'écran, jeux, informations, conversations, chats et courriers électroniques. Bien entendu, la domination de cette forme symbolique peut conduire à l'uniformisation et la banalisation des comportements où tout se vaut, puisque n'importe quoi peut se substituer à n'importe quoi d'autre, sauf l'identique. Ce ne serait pas au métissage qu'il faudrait imputer la responsabilité de la perte du sens mais à l'usage d'un temps qui n'aurait plus rien d'humain parce qu'il serait déconnecté des relations d'espace, condition et expression des relations entre les acteurs de l'histoire réelle ou imaginaire. Le temps du collage, comme forme symbolique du XXe siècle, aurait alors recouvert et absorbé le fond sur lequel se réalise la condition humaine : le temps des relations interpersonnelles. »  
(Caune 2006 :137)

Si notre société fonctionne à un rythme effréné, les phénomènes culturels se sont diversifiés dans leurs formes et dans leurs modalités de réception. Paradoxalement, les publics se dispersent mais, comme l'indique Tia de Nora en 2000, on assiste à une « musicalisation du quotidien » ; la musique est partout dans la vie de tous les jours, chez soi, au travail, sur la route, dans les loisirs, alors qu'avant il fallait forcément passer par l'interprétation pour l'entendre. Ainsi l'accessibilité de l'objet culturel est désormais possible par le biais des nouvelles technologies et les modalités d'appropriation de l'art se sont transformées. Dans ce

contexte de « numérimorphose » (Grandjon, Combes 2007), l'individu a la possibilité de consommer la culture chez lui sans se déplacer dans les institutions, même s'il s'agit évidemment d'un autre type de confrontation. Dans cette frénésie du XXIème siècle, les enquêtes sur le budget temps des citoyens montrent que ces derniers prennent de moins en moins le temps nécessaire à l'expérience culturelle. C'est dans ce puissant mouvement de transformation des pratiques culturelles par leur individualisation que réside l'un des principaux défis auxquels les artistes, les professionnels de la culture et des politiques publiques concernées sont désormais confrontés. Partant de cette idée, l'ambition est alors de faire de ces rendez-vous musicaux des moments durant lesquels les familles partagent ensemble des émotions, notamment celles de la musique. A cet égard, nous considérons que le rituel artistique est fondateur, structurant, montrant que des moments musicaux rendent possible l'attention, l'expression, la pensée, le ressenti sans la contrainte ni la dictature de l'urgence. Educateurs et artistes ont ici une cause commune essentielle : rendre possible l'émotion authentique et la pensée réfléchie en installant des rituels. Ce seront là des espaces de décélération dans un monde où les enfants sont en permanence sur-sollicités.

### **Estudiantins**

Comme nous l'avons vu, le ou la musicien.ne pour mener carrière devra souvent aujourd'hui faire preuve de multiples habilités et de polyvalence afin d'être un.e acteur.ice capable de travailler avec différents publics, dans des contextes de plus en plus variés aux exigences de plus en plus fortes. Mais ce n'est pas parce que les responsabilités s'élargissent que les compétences des acteur.ices s'adaptent automatiquement : le rôle de la formation initiale professionnelle est donc capital pour préparer l'adaptation à ces changements dans un univers comme celui de la musique, qui implique généralement de longues études durant lesquelles l'auto-centrage des étudiant.es est souvent inévitable. C'est peut-être d'ailleurs parce qu'il y a dans l'éducation artistique de haut niveau une centration très (trop) importante sur la dimension de la performance liée à la technique que certains futurs professionnels semblent oublier le monde qui les entoure et dans lequel ils devront néanmoins évoluer. C'est peut-être également ces aspects qui peuvent donner cette impression vue de l'extérieur, que la pratique de la musique peut sembler dépourvue de plaisir, dénuée de tout aspect ludique et sensuel, passant pour difficilement accessible. En suivant cette idée, la saison de concerts-médiation « Musique entre les lignes » peut servir de laboratoire d'expériences et d'acclimatation pour les musicien.nes-étudiant.es qui participent, avec l'idée de se sensibiliser et de s'ouvrir aux enjeux et à la place de la musique dans la société, de participer à une forme différente de

concert (notamment dans une notion participative), de donner une considération à l'autre (notamment un public), renvoyant ce programme à un moyen de répondre à différentes injonctions identifiées ci-dessus. N'oublions pas que généralement, nous n'éprouvons pas de manque pour ce que nous ne connaissons pas, l'absence de manque étant liée à l'absence d'envie : le projet d'accompagnement des étudiant.es de l'HEMU grâce à « Musique entre les lignes » est donc de susciter l'envie, de faire goûter, de stimuler l'esprit critique, de faire vivre et partager des expériences dans lesquelles l'épicentre ne serait pas l'œuvre musicale, mais des publics. Outre une source non négligeable de moyens financiers pour les musicien.nes participant.es (donnant un début de réponse à la précarité constatée de certains étudiant.e.s), l'ambition formative de « Musique entre les lignes » se situe dans un concept d'incubateur favorisant l'initiation et la sensibilisation des futur.es professionnel.les de la musique. Interprètes investi.es et observateur.ices, les étudiant.es participant.es sont encadré.es et accompagné.es au décryptage stratégique du montage d'une médiation de la musique durant les répétitions, à l'analyse des réactions après les spectacles, vivants des expériences uniques à chaque représentation. Les étudiant.es participant.es sont ainsi immergé.es dans une dimension participative leur permettant de prendre conscience de la diversité des rôles qu'un.e interprète peut endosser, d'exercer leur esprit critique, de s'initier aux différentes manières de communiquer avec leur auditoire, d'adopter une attitude de musicien.ne-médiateur.ice active, d'entrer dans un univers de socialisation musicale tout en adoptant une posture réflexive. La saison de « Musique entre les lignes » existe aussi pour « faire formation ».

---

[1] En septembre 2019

[2] Ce créneau était initialement emprunté par l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour ses concerts éducatifs. L'enjeu de départ étant de s'insérer dans une niche déjà existante et d'utiliser un créneau horaire complémentaire à cet orchestre professionnel pour élargir l'offre des concerts familiaux.